

PAR COURRIEL

Québec, le 6 octobre 2020

Monsieur Pierre Beaufile
Conseiller stratégique
Unité de gestion du Saguenay-Saint-Laurent
Parcs Canada
pierre.beaufile@canada.ca

**Objet : Questions complémentaires – Projet de construction d'un complexe de
liquéfaction de gaz naturel à Saguenay**

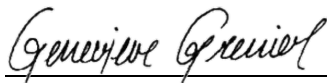
Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements.

Veuillez trouver, annexée à la présente, des questions auxquelles nous souhaitons grandement recevoir des réponses d'ici le 9 octobre prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, merci de bien vouloir reprendre le libellé de la question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Geneviève Grenier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission



1. Entente entre le Parc marin et la Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent – vitesse de navigation

Lors de la séance publique du 25 septembre, le porte-parole de Parcs Canada mentionnait l'existence d'un protocole d'entente entre le Parc marin SSL et la Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent pour évaluer si un ralentissement de vitesse des navires marchands à 10 nœuds dans le secteur de la Baie Sainte Marguerite a un impact sur le bruit ambiant. Il mentionnait que les données récoltées sont actuellement en cours d'analyse du côté de Pêches et Océans.

- Si la mesure de réduction de vitesse actuellement étudiée s'avérait être bénéfique, quelles sont les prochaines étapes de ce projet ?
- Est-ce que le Parc marin envisage la mise en place d'une mesure de réduction volontaire de vitesse dans le Parc marin ?
- Serait-il possible pour vous de déposer le protocole d'entente ?